

Appel d'offres 2019

Recherche clinique et fondamentale sur les maladies cardiovasculaires

Date limite de réception des dossiers : 20 mars 2019, 17h00.

Contexte

Les maladies cardiovasculaires, qui sont pourtant l'une des premières causes de mortalité et d'hospitalisation en France, bénéficient de trop peu d'attention de la part des bailleurs privés. Dans le même temps, le syndrome métabolique devient un problème de santé publique, laissant présager l'apparition de problèmes cardiovasculaires chez des personnes de plus en plus jeunes. Aussi, la Fondation de France a-t-elle décidé de réaffirmer son soutien à la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

Quels projets de recherche ?

En 2019, la Fondation de France soutient des **projets de recherche clinique ou fondamentale, portant sur les relations entre les pathologies cardiovasculaires et les perturbations métaboliques telles que le diabète ou les dyslipidémies.**

Cet appel d'offres concerne également le financement de projets portant sur les altérations métaboliques du cœur ou des vaisseaux.

Les modalités de soutien

Projets « Équipe »

Les projets, d'une durée maximale de trois ans, doivent être présentés par un clinicien ou chercheur (statutaire ou non) appartenant à une équipe labellisée, au nom de cette dernière. Les projets pourront cependant être collaboratifs. Les montants des financements accordés sont compris entre 40 000 et 100 000 €. Ils peuvent aller au-delà de 100 000 € lorsque le projet comprend une demande d'allocation de thèse.

En raison du nombre important de demandes, chaque équipe ne peut adresser qu'un seul projet à la Fondation de France dans le cadre de cet appel d'offres.

Bourses de mobilité

En 2019, le comité considérera également quelques bourses de mobilité pour de jeunes médecins afin d'initier un projet de mobilité internationale sur un thème de recherche clinique, translationnelle ou fondamentale en cardiologie, dont le sujet s'inscrira dans les thématiques de soutiens décrites ci-dessus.

Les candidats aux bourses de mobilité devront avoir moins de 45 ans, exercer en France et souhaiter acquérir une nouvelle expertise, participer à une expérience d'exercice clinique, de santé publique ou de recherche fondamentale ou translationnelle en cardiologie hors de leur établissement d'origine.

Une attention particulière sera portée à l'originalité, la méthodologie proposée et la faisabilité du projet présenté, ainsi qu'à sa rédaction.

Seront également évaluées avec attention : l'implication personnelle du candidat dans le projet proposé, la qualité et l'adéquation du laboratoire d'accueil au sujet, ainsi que la qualité du projet de retour.

La durée de l'aide est de 24 mois maximum. La bourse est d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne avant le 20 mars 2019, 17h00.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées en juin 2019, uniquement par voie postale ou électronique.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

Fanny Herpin

Comité Cardiovasculaire

40 avenue Hoche - 75008 Paris

E-mail : recherche@fdf.org.

www.fondationdefrance.org

Avec les 841 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 170 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.